
Programme de Formation

AMIANTE - Opérateur initial sous section 4

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Cette formation s'adresse à tous les travailleurs chargés d'exécuter des travaux et/ou d'installer, de faire fonctionner et d'entretenir des matériels potentiellement exposés à l'amiante.

Elle est particulièrement pertinente pour les opérateurs de chantier qui doivent respecter les procédures de sécurité en matière de retrait ou de confinement de l'amiante.

Tout professionnel souhaitant renforcer ses compétences en matière de prévention et de gestion des risques liés à l'amiante est également le bienvenu.

Le stage est adapté aux différents niveaux d'expérience, s'assurant que tous les participants, qu'ils soient novices ou expérimentés, bénéficient d'un enseignement de qualité.

Objectifs pédagogiques

Les objectifs de cette formation sont multiples. Tout d'abord, elle vise à permettre au stagiaire d'intervenir en sécurité lors de toute intervention susceptible de libérer des fibres d'amiante.

Ensuite, les stagiaires apprendront à situer leurs missions, actions et responsabilités dans le cadre de la gestion des risques liés à l'amiante. Une autre compétence clé à acquérir est la mise en œuvre des moyens de prévention définis par l'encadrement.

Enfin, cette formation a pour but de sensibiliser les participants aux dangers de l'amiante et de les préparer à appliquer les bonnes pratiques en matière de sécurité, tant pour eux-mêmes que pour leur environnement de travail.

Description

Cette formation est dédiée aux opérateurs initiaux intervenant dans la sous-section 4 concernant l'amiante. Elle permet aux stagiaires d'acquérir les compétences nécessaires pour assurer leur sécurité ainsi que celle des tiers lors de travaux pouvant libérer des fibres d'amiante. Les participants apprendront à utiliser les moyens de prévention appropriés et à comprendre l'importance de leur rôle dans la gestion des risques associés à l'amiante.

Le contenu pédagogique inclut les opérations spécifiques qui peuvent entraîner la libération de fibres d'amiante, ainsi que les principes fondamentaux de ventilation et de captage des poussières à la source. La formation se déroule sur deux jours, pour un total de 14 heures, et repose sur une approche interactive intégrant des exposés, des débats, des échanges entre stagiaires, ainsi que des mises en situation pratiques.

Les stagiaires seront également formés aux procédures recommandées pour intervenir sur des matériaux contenant de l'amiante, avec une attention particulière portée sur l'application des modes opératoires. Des évaluations pratiques et théoriques seront mises en place pour garantir que chaque participant



comprend bien les enjeux et les techniques de prévention à adopter sur le terrain.

À l'issue de cette formation, les participants recevront une attestation de compétence, validant ainsi leur aptitude à intervenir en toute sécurité dans des situations à risque.



Prérequis

Pour participer à cette formation, il est essentiel d'être apte à son poste de travail. Cela inclut la nécessité de présenter un certificat d'aptitude médicale valide pour le poste.

Les participants doivent également être capables de lire, écrire et comprendre le français afin de suivre efficacement le contenu de la formation.

Une bonne connaissance des procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante est également souhaitable, ainsi qu'une compréhension des applications des modes opératoires relatifs à ces interventions.



Modalités pédagogiques

La formation utilise un éventail de méthodes pédagogiques adaptées pour maximiser l'apprentissage. Les participants s'engageront dans des exposés théoriques qui poseront les bases nécessaires à la compréhension des enjeux liés à l'amiante.

Des débats et des échanges entre stagiaires favoriseront une dynamique de groupe, permettant d'enrichir les connaissances de chacun par le partage d'expériences.

Des activités d'application pratiques seront également intégrées, où les stagiaires pourront mettre en pratique les concepts appris lors de mises en situation concrètes.

Cette approche variée permet d'assurer un apprentissage efficace et adapté aux différents styles d'apprentissage des participants.



Moyens et supports pédagogiques

supports de cours numériques



Modalités d'évaluation et de suivi

Les modalités d'évaluation des acquis de la formation sont conçues pour refléter le plus fidèlement possible les situations que les participants rencontreront dans leur environnement de travail.

Une épreuve théorique de 20 minutes, comprenant un questionnaire à choix multiple et/ou un questionnaire à réponse courte, évaluera les connaissances des stagiaires sur les risques pour la santé, la réglementation, et les moyens de protection.

De plus, une épreuve pratique de 60 minutes permettra d'analyser une situation concrète adaptée à l'activité du stagiaire, afin de vérifier son aptitude à évaluer les risques et à appliquer les principes de prévention.



Informations sur l'admission

Les inscriptions à la formation doivent être effectuées au moins 48 heures avant le démarrage de la session.



Informations sur l'accessibilité

Des mesures spécifiques sont mises en place pour garantir l'accessibilité de cette formation aux personnes en situation de handicap. Les participants sont encouragés à contacter le référent handicap de l'organisme de formation pour discuter des besoins particuliers.

Des supports de formation et d'évaluation adaptés peuvent être fournis si nécessaire, ainsi qu'une sensibilisation des intervenants pour assurer un environnement d'apprentissage inclusif.

Ces efforts visent à s'assurer que tous les participants, quels que soient leurs besoins, puissent bénéficier pleinement de la formation.